

Réf: Dossier N° 037579

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OKAL nature »

Siège social Abidjan, Yopougon, CITE SOPIM, AVENUE  
07822044 LOT 114 B,, Lot 114B, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKAL nature »

Objet : La fabrication et vente de produits cosmétiques, huiles végétales naturelles et huiles essentielles naturelles

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, CITE SOPIM, AVENUE  
07822044 LOT 114 B,, Lot 114B, Ilot ND

Dirigeant(s) : Mlle OBODJE KOSSYA ANAELLE-LETITIA  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05358 du 17/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26136/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

